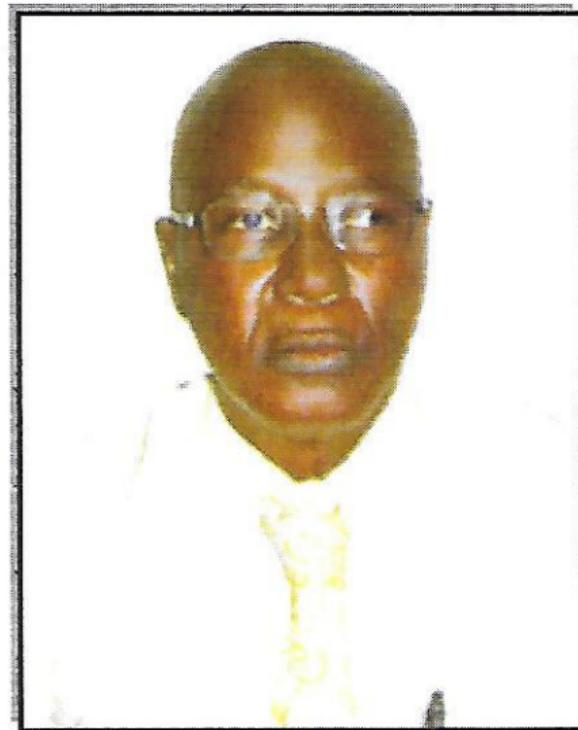


MONSIEUR MAHAMOUDOU BOIRE, CONSEILLER

Juriste chevronné, le «Sage» Mahamoudou BOIRE est connu comme un homme humble. Son parcours a débuté entre 1977 et 1978 à Gao où il occupait cumulativement les fonctions de juge d'instruction, la présidence du Tribunal du Travail de cette région. Diplômé de l'ancienne ENA (Ecole Nationale d'Administration) et de l'Institut International de droit d'Italie, Mahamoudou BOIRE est aujourd'hui reconnu par la Nation malienne comme magistrat émérite

Il a laissé de bons souvenirs de lui à Tombouctou,

Macina et Mopti où il a occupé successivement des postes de juge de paix à compétence étendue ; juge d'instruction et président de tribunal avant d'enfiler la robe du Ministère Public, représentant de la société en tant qu'Avocat Général. Il





Suite de la page 10

BIOGRAPHIE DES MEMBRES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU MALI

gravit rapidement les échelons jusqu'à occuper les fonctions de Procureur Général près la Cour d'Appel de Bamako et ensuite Procureur Général près la Cour Suprême du Mali en 2009.

Reconnu rigoureux dans le travail, il est nommé Directeur National des Affaires Judiciaires et du Sceau le 12 juin 2014.

Magistrat de grade exceptionnel et Chevalier de l'Ordre National, il est depuis quelques jours, avec huit autres personnalités, chargé d'assurer à la fois le bon contrôle de la constitutionnalité des textes de loi et de juger du contentieux électoral.

Une fonction glorieuse amplement méritée par ce puriste du droit.

«Monsieur le Procureur» c'est ainsi que ses voisins au quartier Kalabankoro de Bamako aiment le nommer. Y résidant depuis plusieurs années, il est salué pour sa modestie et sa générosité. «Ses portes ne sont jamais fermées. En ville, c'est un signe de respect et de considération à l'égard du voisinage » a confié un voisin.

L'homme de droit entend dépasser les attentes dans ses nouvelles fonctions de conseiller de la Cour Constitutionnelle. Rendez-vous dans sept ans pour le bilan de ses actions.